



Pour qui ?

- Vous êtes un enseignant-chercheur, étudiant, personnel administratif au sein de l'**université de Bordeaux**, du **Campus Périgord**, de l'**Université Bordeaux Montaigne**, de **Bordeaux INP**, de **Bordeaux Sciences Agro** ou de **Sciences Po Bordeaux**, en lien avec les filières suivantes : Métiers de l'Innovation et du développement territorial et durable, Métiers de la gestion et de l'administration économique et sociale ; métiers de l'Entrepreneuriat ; Métiers Carrières sociales ; Sciences de la santé
- Vous êtes un personnel hospitalier ou administratif au sein du **CHU de Bordeaux**.
- Vous êtes un **acteur associatif** dont la structure ou l'activité est **liée aux sites universitaires bordelais et périgourdin** ou dont les **missions sont destinées aux étudiants** de ces sites universitaires.

Pour quoi ?

Vous souhaitez développer un **projet sociétal, innovant** et à multi-impacts à destination des **jeunes des quartiers prioritaires de la politique de la ville et/ou des territoires ruraux**, respectant les valeurs du Groupe d'Impulsion :



Humanisme : soutenir des femmes et des hommes, leurs projets et leurs compétences.

Développement économique local : permettre des répercussions positives pour le territoire économique aquitain.

Partage & diffusion des connaissances : permettre l'enrichissement et le partage des savoirs.

Universalisme : viser à ne privilégier aucune catégorie sociale, ethnique, philosophique ou religieuse en particulier, ni aucune discipline scientifique ou secteur d'activité.

Passerelle Universités & Entreprises : permettre le développement des coopérations nouvelles entre le campus universitaire et hospitalier bordelais et les entreprises.

Quels champs d'intervention ?

L'appel à projets concerne des actions qui peuvent viser à :

- Participer à la **dynamisation** et au développement **économique, social, sociétal** et **environnemental** des **quartiers prioritaires** et **territoires ruraux** isolés.

Exemples d'actions : création d'une épicerie solidaire, organisation de groupes de parole, jardins partagés, fêtes de quartier, ateliers sportifs ou artistiques avec une dimension sociale...

- Améliorer l'accès aux **droits** des jeunes, favoriser les **mobilités** et renforcer la **cohésion** sociale.

Exemples d'actions : mise à disposition d'un service d'information et d'orientation gratuit, réseau de garages à vélo sécurisés et connectés, loueurs solidaires, plates-formes de mobilité...

- Appuyer la **réussite éducative** et favoriser l'intégration, **l'insertion sociale et professionnelle** en atteignant les jeunes les plus éloignés de l'emploi ou de la formation, lutter contre le **décrochage scolaire**, lutter contre la **fracture numérique** pour faciliter les apprentissages.

Exemples d'action : accompagnement vers le digital, accompagnement vers les études supérieures et l'embauche, tutorat, renouvellement des enseignements pédagogiques...

- Valoriser les **ressources et savoir-faire locaux**, les apprentissages complémentaires aux savoirs fondamentaux acquis en milieu scolaire, les pratiques favorisant l'apprentissage de la vie en **collectif**, la **transmission de savoirs** entre générations.

Exemples d'actions : développement d'outils de prévention et de sensibilisation, ingénierie et conseil à impact social positif, programme d'ateliers ludiques et pédagogiques, mise en place d'ateliers pour développer le réemploi, la réparation et le recyclage, organisation d'événements de valorisation des savoir-faire locaux ...

€ Quelle est la nature du soutien ?

Il s'agit d'un soutien destiné à **financer des actions spécifiques d'une durée de 12 à 24 mois** maximum et non l'activité générale d'une structure.

Il peut s'agir d'une enveloppe budgétaire allant de **3 000 € à 20 000 €**.

Le montant du soutien sera déterminé en comité de pilotage et les dépenses pourront inclure notamment des frais administratifs, de communication, d'organisation, de personnel, de publication, uniquement dédiés au projet.

Le versement du soutien se fera via une **convention de reversement** entre l'établissement, la composante ou l'association sélectionnée et la Fondation Bordeaux Université. Un **état des dépenses éligibles acquittées** dans le cadre du projet sera demandé à l'issue du projet.

Des **points d'étape et de suivi du projet** seront organisés en présence des mécènes.

Les lauréats pourront également bénéficier d'un soutien sous forme de conseil ou d'expertise de la part des mécènes.

Comment candidater ?

1. **Complétez le dossier de candidature**, également téléchargeable sur :

<http://www.fondation.univ-bordeaux.fr/projet/groupe-impulsion/actualites>

2. Transmettez-le, accompagné de votre CV, **d'ici le 06 décembre 2021** à : euridyce.le-roux@fbxu.org

3. Les candidatures seront examinées et présélectionnées avant la **fin du mois de décembre 2021**. Les candidats retenus pour la présélection seront conviés pour une **présentation orale** de leur projet devant le jury **courant janvier 2022**, pour un début de projet dans le **premier semestre 2022**.

Les critères de sélection seront les suivants : **adéquation** avec les **valeurs** du groupe, caractère **innovant** et **concret**, **l'originalité** du projet, **impact** attendu sur le **territoire** et **faisabilité** du projet.

LE GROUPE D'IMPULSION

Animé par la Fondation Bordeaux Université grâce au soutien du Crédit **Mutuel du Sud-Ouest** et **Domofrance**, le Groupe d'Impulsion entend soutenir annuellement le lancement de projets afin d'encourager des porteurs de projets innovants et bénéfiques pour les sites universitaires bordelais et périgourdin et leurs territoires.



[Découvrez nos projets lauréats depuis 2014](#)

FONDATION BORDEAUX UNIVERSITÉ

166 cours de l'Argonne - 33000 Bordeaux - FRANCE
T 33 (0)5 64 31 14 79

fondation.univ-bordeaux.fr
